

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARF, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAS, LAFFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with 2 columns: Date (16 Janvier) and Values (3 0/0, 4 1/2, Emprants 5 0/0)

Table with 2 columns: Date (17 Janvier) and Values (3 0/0, 4 1/2, Emprants 5 0/0)

Actions particulières du Journal de Roubaix

Table listing various actions: Banque de France, Société générale, Crédit foncier, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 17 janvier. Changes sur Londres, 4.81 0/0; change sur Paris, 3.18 3/4.

Depêches de MM. Schiapdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Balleau-Gryonprez.

Ventes 600 bal. laine, plutôt facile sans changement marquant.

Liverpool, 17 janvier. Ventes 10,000 balles, marché soutenu.

New-York, 17 janvier. Recettes 104,000 b. New Orleans low middling 80 1/2. Savannah 71 0/0.

ROUBAIX, le 17 JANVIER

Bulletin du jour

En ce moment, toute l'attention du monde diplomatique se concentre sur Londres. On sait que c'est aujourd'hui que se réunit le parlement. Dans les conditions actuelles où se trouve l'Europe et particulièrement l'Angleterre la session des Chambres britanniques offre un intérêt devant lequel s'effacent toutes les autres préoccupations: car c'est la question de paix ou de guerre qui va très certainement s'y décider: dès le début. Quoi qu'on en dise, le cabinet de Saint-James est fermement résolu à relever son prestige si gravement compromis en Orient par ses fausses manœuvres, ses tâtonnements et ses longues hésitations. Il ne faut pas oublier que l'Angleterre compte dans l'Inde cent millions de sujets musulmans, qui ne lui pardonneraient pas de sacrifier la Turquie à l'ambition moscovite, et elle ne peut se dissimuler que du jour où elle laisserait la Russie s'emparer des dépouilles du grand chef des croyants, son vaste empire des Indes, se soulèverait d'une extrémité à l'autre pour s'affranchir de son joug. La formidable insurrection de 1856, organisée et dirigée par Nana Sahib, n'est pas un événement tellement éloigné que le gouvernement britannique ait pu en perdre la mémoire. Cette considération, jointe à celle des intérêts anglais engagés sur le Bosphore et en Arménie, ne permettent guère de croire que la Grande-Bretagne puisse se résigner à garder jusqu'au bout une neutralité qui pourrait avoir pour elle les plus désastreuses conséquences et la ferait descendre, dans tous les cas, par la ruine de son influence dans le monde, au rang de puissance de second ordre, avec laquelle l'Europe n'aurait plus à compter.

Un coup sûr, le cabinet de Saint-James ne demanderait pas mieux que de conserver la paix, si elle était encore possible. Le parti de la paix est triomphant de l'autre côté du détroit; mais cependant, malgré les bruyantes manifestations du parti Gladstone et du parti de Manchester en faveur de la politique abstentionniste, on peut être certain que l'opinion publique ne reculera pas devant la guerre si les prétentions toujours croissantes de la Russie, la rendent indispensable pour

sauvegarder l'influence et l'honneur britanniques.

Nous serons, du reste, bientôt fixés sur cette question; si, comme on l'assure, le cabinet demande au parlement un crédit de 250 millions de francs pour faire face à de nouveaux préparatifs militaires. Si la majorité adhère à cette proposition, il faudra s'attendre à des résolutions promptes et énergiques; l'on passera bientôt des paroles aux actes. Au contraire, si la majorité refuse les crédits demandés, lord Beaconsfield et lord Derby donneront immédiatement leur démission pour laisser à d'autres ministres le rôle humiliant de courber le front devant les conditions de paix que la Russie victorieuse imposera à la Turquie, conditions qui ne sauraient être que funestes aux plus chers intérêts de l'Angleterre en Orient.

Cette dernière hypothèse ne paraît guère admissible, vu le bon sens pratique des Anglais. On est donc fondé à croire que l'Angleterre ira de l'avant, à moins que la Russie n'entre dans les voies de la modération. Mais compter sur la modération de la Russie serait se faire étrangement illusion. La Russie ne fera que ce que veut M. de Bismarck et M. de Bismarck, ce n'est un secret pour personne, ne demande qu'à voir l'Angleterre aux prises avec la Russie, afin de se ménager toute la liberté de ses mouvements pour l'accomplissement de ses desirs sur la Hollande et la Belgique. L'origine de la guerre d'Orient dont l'Allemagne a été l'instigatrice occulte, n'a pas eu d'autre mobile. Ce qui nous confond, c'est l'Europe qui nous confond, c'est l'Europe qui nous confond, c'est l'Europe qui nous confond.

FUNÉRAILLES DE VICTOR-EMMANUEL II

Rome, 15 janvier, soir. Le maréchal Canrobert est allé aujourd'hui au Quirinal, accompagné de M. Patrice de MacMahon.

Le maréchal, introduit auprès de leurs majestés, par le général Cialdini, a exprimé la douleur qu'éprouvait la France de la mort du roi Victor-Emmanuel.

Le roi a remercié le maréchal Canrobert de ces sentiments, ajoutant qu'ils étaient la confirmation des relations cordiales existant entre les deux nations.

Le roi a également adressé quelques paroles à M. Patrice de MacMahon, disant que son arrivée à Rome est un témoignage de la considération spéciale du chef de la nation française pour l'Italie.

Le maréchal Canrobert en grand uniforme, accompagné de sa suite, a rendu visite, aujourd'hui à 2 heures, au prince impérial d'Allemagne.

Le roi a reçu une députation de la municipalité de Turin qui lui a demandé que les dépouilles mortelles de Victor-Emmanuel soient déposées dans la Superge.

Le roi a répondu en exprimant la satisfaction qu'il causait ce témoignage d'affection de la ville de Turin envers son père et envers sa maison. Il a ajouté: C'est un grand sacrifice pour mon cœur, que de consentir à ce que les dépouilles du roi soient ensevelies à Rome. Mais j'ai pris cette résolution parce qu'elle m'a été dictée par le sentiment national.

J'ai ordonné, a dit encore Sa Majesté, que l'épée de Victor-Emmanuel, ainsi que les décorations qu'il a gagnées sur les champs de bataille de l'indépendance italienne, soient données à la ville de Turin.

Le Pape a donné des ordres pour qu'un service solennel soit célébré dans la basilique de Saint-Jean de Latran, pour le repos de l'âme du roi.

Humbert I^{er} a rendu hier soir sa visite au prince impérial d'Allemagne.

M. Perkins Marsh, ministre des Etats-Unis à Rome, a reçu une longue dépêche du président Hayes, dans laquelle il exprime l'immense douleur de l'Amérique pour la mort du roi.

Turkan-Bey, ambassadeur de la Porte, représentant la Turquie aux obsèques de Victor-Emmanuel.

Les dames romaines préparent une adresse à la reine.

Le grand-duc de Bade a chargé son frère Guillaume de le représenter aux funérailles de Victor-Emmanuel.

La reine de Portugal est arrivée à 9 heures. Elle a été reçue et acclamée par une foule nombreuse.

émouvanç. Ils ont été accompagnés jusqu'au Quirinal par une foule immense criant: Vive la reine de Portugal!

Le prince héritier de Portugal accompagné sa mère.

Le prince de Bado est attendu aujourd'hui. Le clergé de Milan a envoyé une députation à l'Archevêque pour lui présenter une protestation contre les expressions imprudentes, contenues dans un article du journal cléricale l'Osservatore romano, sur la mort de Victor-Emmanuel. Cette démonstration a produit une très-bonne impression. L'Archevêque a loué cette patriotique attitude de son clergé.

La Colonie anglaise de Rome a signé une adresse de condoléance. Les Américains signent aussi une adresse de condoléance. Le marquis de Noailles a fait une visite au maréchal Canrobert, et s'est longuement entretenu avec lui.

La Riforma annonce que le général Cialdini a consenti à reprendre ses fonctions d'ambassadeur à Paris. Il partira après les funérailles.

L'affluence des étrangers est énorme. S'empressant d'obéir à un ordre formel de Roi Humbert I^{er}, l'Ambassadeur Royale remercie au nom de Sa Majesté, toutes les personnes qui ont bien voulu lui apporter les témoignages de leurs regrets et de leurs sympathies à l'occasion de la mort de S. M. le roi Victor-Emmanuel.

La lettre suivante a été remise, au nom de la colonie italienne de Paris, par MM. de Camondo, E. Caraglio et Fortina, à M. le maréchal de MacMahon.

Monsieur le maréchal-président. Les Italiens résidant à Paris ont pris l'initiative de rendre un pieux hommage à leur roi Victor-Emmanuel par un service qui sera célébré à l'église de la Madeleine le jeudi 17 courant.

En cette circonstance, Monsieur le maréchal, le croirait manquer à leur devoir s'ils ne venaient solliciter auprès de vous la présence à cette cérémonie du héros de Magenta. Le compagnon d'armes du grand roi daignera excuser cette démarche qui est inspirée par les sentiments de profonde reconnaissance et d'affection qu'ils professent pour la grande nation dont vous êtes, Monsieur le maréchal, l'illustre chef.

Pour le Comité: Suivent les signatures. Nous croyons savoir que M. le président de la République se fera représenter à cette cérémonie par M. le général d'Albanc.

Voici la liste des personnes qui seront chargées de représenter les gouvernements européens aux obsèques du roi Victor-Emmanuel: Allemagne: le prince héritier Frédéric-Guillaume.

Portugal: Le prince héritier Charles. Autriche-Hongrie: L'archiduc Rénier. Angleterre: Le comte de Roden, chambellan de la reine Victoria.

France: le maréchal Canrobert et une députation d'officiers. Belgique: Le baron de Beyens, ministre de Belgique à Paris.

Roumanie: L'agent diplomatique à Vienne, Russie: le baron d'Uxhull, ambassadeur de Russie à Rome.

Espagne: le comte de Coello, ministre d'Espagne à Rome.

De grands préparatifs se font pour la cérémonie funèbre de jeudi à l'église de la Madeleine, pour le repos de l'âme du roi Victor-Emmanuel. On désire que cette cérémonie soit très-imposante et qu'elle ait le plus grand éclat possible. La maîtrise sera augmentée, un grand orchestre l'accompagnera et probablement des chanteurs des Italiens s'y feront entendre.

Le gouvernement doit y être largement représenté. Les membres du corps diplomatique y seront; ceux du cabinet s'y rendront, non pas en corps, mais individuellement.

Il ne serait pas impossible que ce fût l'Archevêque de Paris qui donnât l'absoute; mais, à l'heure où nous écrivons, ce dernier point n'est pas encore décidé.

Evénements d'Orient

L'Agence générale russe nous communique la dépêche suivante: Saint-Petersbourg, 16 janvier.

L'Agence russe consacre un article à l'exposé de la question du moment. Elle dit que cette question paraît complexe parce qu'elle n'est pas élucidée.

Elle l'examine au point de vue des faits, au point de vue du droit et au point de vue des intérêts. Elle rappelle qu'à l'origine la Russie a commencé la guerre, malgré elle, par suite des refus obstinés de la Turquie d'obtempérer aux conseils et aux décisions des puissances réunies en conférence.

Les puissances prévinrent la Turquie des conséquences de son entêtement et la livrèrent à son propre sort. Dès lors, les Puissances n'étaient plus pour rien dans la question, sauf en ce qui concernait leurs intérêts particuliers.

Dès le début de la guerre, la Russie dut donc se préoccuper de trois sortes d'intérêts: l'intérêt humanitaire et russe, première cause de la guerre; celui des états limitrophes; et celui des autres Puissances et principalement de l'Angleterre. Cette dernière puissance, dans une intention louable, accueillie amicalement par la Russie, exposa, dès l'origine, quels étaient les intérêts anglais éventuellement engagés dans la guerre, et que la Russie promit de respecter et qu'elle a respectés.

En effet, la route des Indes par le canal de Suez reste, aujourd'hui comme avant, le domaine exclusif de l'Angleterre, sur lequel ne plane même pas l'ombre d'une menace russe.

Relativement à Constantinople, la Russie, aujourd'hui comme auparavant, pense que c'est une question réservée à l'Europe, et soutient toujours que Constantinople ne saurait dans aucune éventualité, appartenir à aucune grande puissance. Quant aux intérêts des états limitrophes, la Russie les a si bien respectés pendant la guerre, elle les défendra si bien pendant la paix, que l'Autriche, la plus directement intéressée, a résisté aux plus pressantes excitations de la Russie et de la Prusse.

raisons de confraternité de race et de religion se déchira pour la Belgique son sang et à déverser ses rancunes; comprenant ensuite l'indemnité de guerre due à tout belligérant victorieux pour les sacrifices qu'il a faits.

La paix assurant ces intérêts contre une nouvelle guerre, la Russie, en qualité de belligérant et en vertu du droit public d'usage et de l'équité, a le droit de conclure directement avec la Turquie, en sauvegardant les intérêts des états limitrophes et ceux des autres puissances et en particulier les intérêts de l'Angleterre, surtout intéressée à ce que tout changement à l'égard de choses existant ne porte aucun préjudice à sa route des Indes ni à son influence en Orient.

La Porte s'est volontairement retirée du congrès de Paris; elle a manqué aux obligations en échange de quelles elle jura certains avantages. La convention préliminaire intervenue tourna devant l'objet d'un congrès et entra alors définitivement dans les traités internationaux. La question étant si simple on ne comprendrait pas une méintelligence provenant de méfiances ou d'amour-propre sur lequel des explications dissipent toujours quand elles sont aussi franchement acceptées que loyalement données.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 16 janvier. Le round officieux avait, au lendemain des élections municipales, montré la satisfaction la plus enthousiaste. Revenant pour son compte un calcul du Siècle, il avait fait savoir orbi et obli que les républicains, alliés aux radicaux étaient, d'ores et déjà, assurés de gagner 23 sièges au renouvellement partiel du Sénat. Ces 23 sièges, disait-on, étaient même un minimum qui, certainement, serait dépassé.

Comment a-t-on pu faire ces calculs et sur quoi les a-t-on basés, si la nouvelle suivante, non contestée par ces mêmes officieux, est exacte? Les préfets auraient réclamé toute la présente semaine pour établir le bilan des élections, et leurs premiers rapports d'ensemble ne seraient pas attendus place Beauvau avant les premiers jours de la semaine prochaine.

Les préfets n'étant pas fixés eux-mêmes, comment le ministre a-t-il pu l'être, et comment ses organes se sont-ils crus en droit d'être si affirmatifs? Les revendications de l'extrême-gauche se donnent de plus en plus libre carrière. Hier, à propos de la circulaire de M. de Marcère aux préfets, on voyait les organes radicaux réclamer « l'émanation complète du municipalisme » comme la seule base d'une république durable. Ce matin, on les entend exiger purement et simplement la suppression du Conseil d'Etat. Pourquoi? direz-vous. Il ne s'agit pas de savoir si le Conseil est un rouage utile, indispensable en matière gouvernementale, administrative, contentieuse; s'il a une renommée traditionnelle de haute compétence, d'indépendance et d'impartialité, non, cette assemblée est favorable au projet de décret déclarant l'utilité publique de l'Université libre de Paris. Cela suffit: « il faut, sans hériter, la supprimer. »

On croit entendre un justiciable dont les prétentions ont mal été accueillies par ses juges, réclamer la suppression des tribunaux.

Un mot tout militaire entendu aux obsèques du général Cousin-Montauban, où, comme on sait, les militaires ne manquaient pas: « Voilà de belles funérailles pour le vainqueur de Pékin. Le vainqueur des pékins s'en assurerait de bien plus belles encore. »

On remarque que la République française devient bien belliqueuse depuis quelques jours, et qu'elle ne cesse plus d'exalter l'Angleterre à une intervention en Orient. Est-ce uniquement pour compromettre nos voisins ou dans la pensée, non encore avouée, de nous compromettre avec eux? Avec un Italien comme M. Gambetta, toutes les suppositions sont permises.

La reine Isabelle, en quittant Madrid, très-irritée de n'avoir pu empêcher le mariage de son fils avec la fille du duc de Montpensier, a dit au roi Alphonse: « Tu verras qu'en devenant légende de Montpensier, il sera plus roi que toi. »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La diminution de nos exportations a été déjà expliquée bien des fois par les efforts que font certains pays, les Etats-Unis surtout, pour se rendre indépendants des industries, même de celles qui ont été considérées jusqu'à ce jour comme un heureux privilège de la France.

Voici un exemple qui permettra d'apprécier ce qu'il y a de vrai dans cette remarque. Autrefois la France fournissait presque exclusivement les Etats-Unis de rubans de soie et de velours. Depuis cinq ans, cette fourniture diminue continuellement, ainsi qu'on va en juger par les chiffres suivants.

Table with 2 columns: Year and Value (Rubans et rubans de velours)

1868..... 10,616,316 fr. 1869..... 12,150,843 1870..... 15,617,474 1871..... 20,936,853 1872..... 21,041,575

1873..... 9,296,521 1874..... 7,123,267 1875..... 7,311,845 1876..... 3,082,646 1877..... 1,238,901

Les droits très-élevés dont la douane américaine frappe nos produits contribuent pour une bonne part à restreindre nos envois et à entraver l'essor de l'industrie nouvelle qui s'érige en rivale de la nôtre.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix présente ses condoléances, en retard du paiement de leurs contributions, que le porteur des contraintes est arrivé pour les poursuivre par voie de sommation avec frais.

Roubaix, le 16 janvier 1878.

Le Maire, A. FAMECION.

La commission départementale du Nord se réunira à la Préfecture, le 23 janvier à 2 heures.

Par arrêté de M. le préfet du Nord, la première session de 1878 des conseils municipaux s'ouvrira du 3 au 10 février prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture.

Une foule nombreuse stationnait ce matin devant une maison de la rue Cuznot, quartier de l'Épeule. Un homme, disait-on, venait d'être trouvé mourant dans son lit, des suites d'une large blessure qu'il s'était faite lui-même avec un rasoir.

Le fait n'était, hélas! que trop vrai. Un ouvrier tisserand nommé François Vauacker, âgé de 42 ans, venait d'attacher à ses joues en se coupant la gorge. C'est un de ses enfants, une petite fille, qui a donné l'alarme. Voyant le sang qui coulait en abondance de la blessure de son père, elle s'enfuit en criant « au secours! » et se réfugia chez des voisins.

M. le Commissaire du 2^e arrondissement, appelé pour constater le fait, a ordonné le transport immédiat de Vauacker à l'hôpital.

L'état de cet homme est désespéré. Les efforts de l'homme, disait Socrate, doivent constamment tendre à avoir de lui-même une parfaite connaissance. Henri Meersmann, qui n'est pas mauvais garçon, a suivi les conseils du célèbre philosophe grec, et il en est arrivé à se reconnaître enclin à l'ivrognerie. Seulement, tout en se rendant justice, ce disciple de Bacchus ne fait rien pour se corriger d'un défaut qui, cette fois encore, va lui causer bien des ennuis.

Hier, ayant trop bu d'un coup, il entra au cabaret du Bon Café, rue du Collège, et demanda à boire. Le débitant refusa net. Alors Meersmann de se fâcher pour tout de bon et l'agonie d'abord de reproches le cabaretier, qui n'en démord pas pour cela, et au lieu de se rendre aux avis de quelques consommateurs qui lui consentent de se retirer, il les insulte et ne parle de rien moins que de leur rompre les os.

Sur ces entrefaites, des agents apparaissent qui s'émouvent du scandale causé par Meersmann et le conduisent en lieu sûr.

Fortuné Meersmann, connais-toi toi-même!

En même temps qu'un de ses logeurs quittait son domicile, une méseure qui demeure rue de Flandre, Julie B... a constaté la disparition de sa montre et d'une pièce de 5 francs qu'elle avait jéritablement égarée.

Plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire central.

La probité est une vertu oubliée de Pélécien M... Employé comme manœuvre dans un bâtiment en construction, rue St-Antoine M... a trouvé dans le bâtiment vingt kilogrammes de tuyaux de plomb qui n'étaient pas perdus, et les a portés dans son domicile.

Le directeur du service des eaux de la Lys qui ne peut s'accommoder de cette manière de faire, a porté plainte à la police. Le voleur a été arrêté en son domicile, rue du Quai.

Les cabaretiers ne doivent pas ignorer qu'en donnant à boire jusqu'à l'ivresse, ils tombent sous le coup de la loi. Un cabaretier de la rue Saint-Antoine, Louis K... qui s'est mis dans ce cas, a été condamné hier, à 2 fr. d'amende par le tribunal de simple police.

Le Courrier de Bruxelles nous tient au courant de l'enquête ouverte concernant l'assassinat de Neully.

La mère de l'inculpé Huidister, qui était venue voir son malheureux fils, est retournée hier à Paris.

Lors de leur arrivée à Bruxelles, Huidister et Delcourt qui, dans la lutte qui avait précédé l'assassinat

avaient reçu quelques contusions, s'étaient présentés chez un pharmacien pour se faire panser. Ce pharmacien a été confronté avec les inculpés et aurait, dit-on, reconnu l'un d'eux.

Un médecin légiste a été chargé d'examiner les deux prévenus soumis; à une visite corporelle et dont le résultat de nous est pas connu.

L'instruction marche sans interruption et fort activement, sur tout, ce qui a rapport au crime de Neully.

Voici les contraventions sur lesquelles le tribunal de simple police de notre ville a eu à statuer, dans l'audience qu'il a tenue hier:

Table with 2 columns: Offense and Amount (Défaut d'éclairage, Défaut de balayage, Ivresse manifeste, etc.)

S'endormir avec 5 francs 25 centimes dans sa poche de gilet et se réveiller ladite poche vide, voilà ce qui est arrivé à Nicolas V... de Marcq, le 13 janvier.

Les 5 francs 25 il les avait encore eus dans la main la veille, et ils étaient défendus dans la poche dévastée par un portemonnaie qui a disparu avec. C'est le lendemain, après son travail seulement — un battage de beurre — que Nicolas V... s'est aperçu de l'enlèvement.

Nicolas V... a soupçonné immédiatement son camarade de lit, B... d'avoir favorisé la fuite ou le rapt de son monnaie, mais ce dernier soutient mordicus le contraire. On a fait une perquisition dans le lit et les vêtements de B... et les résultats obtenus tendent à donner raison au camarade soupçonné.

Dignus vindice nodus! Une chasse nocturne aux lapins. C'est sur le territoire de Marcq-en-Barœul, et dans la maison d'un journaliste nommé Vercoeur que cette chasse a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 janvier. Les chasseurs se sont rendus maîtres de deux lapins sans tirer un seul coup de fusil, mais en passant seulement leurs mains crochues dans les cages où les pauvres longues oreilles étaient blotties.

Cette chasse illicite ne s'est pas effectuée sans difficultés; il a fallu escalader un mur pour pénétrer dans la garenne. On ignore absolument les noms de ces chasseurs-voleurs.

Neuf expulsés de France ont été renvoyés à leur pays des mains même le gendarmier de Tourcoing.

Le tribunal correctionnel de Lille avait condamné Jean Landuyt, habitant de Marcq-en-Barœul à 3 mois de prison pour vol. Mais Jean Landuyt, amoureux de l'indépendance, n'alla pas se constituer prisonnier, et les délais légaux atteints, l'autorité judiciaire le fit chercher. Seulement Landuyt se doutant de l'affaire avait quitté son domicile et les gendarmes le cherchèrent en vain dans les localités voisines.

Landuyt est probablement en Belgique, son pays natal où il rit de son impunité, mais qu'il ne s'y fie pas trop, on l'extrade à moins.

Dimanche dernier a eu lieu à Tourcoing un concours de danse auquel ont pris part un certain nombre de professeurs et d'amateurs. Les prix ont été gagnés par MM. Lagrange, professeur à Lille, et Deplechin, de Tourcoing.

Par arrêté préfectoral du 15 décembre, les Compagnies de distribution d'eau et de gaz d'éclairage ont été autorisées à exécuter, sur les routes nationales et départementales et sur les chemins de grande communication du département du Nord, soit les travaux d'établissement de branchements transversaux, destinés à desservir les habitations riveraines, à charge par elles de se conformer exactement aux prescriptions édictées par ledit arrêté.

M. Derbigny, ancien conseiller de préfecture du Nord, adresse la lettre suivante à la Vraie France:

« Haubourdin, château de Beaupt, le 16 janvier 1878. Monsieur le Rédacteur, Le 15 janvier 1878, j'ai été présenté, avec mes collègues du Conseil de préfecture, au trentième des préfets que j'ai vu se succéder à Lille depuis mon entrée, en 1842, dans le tribunal administratif du département du Nord. »

Le 16 de ce même mois, ce nouveau préfet recevait une dépêche télégraphique qui lui annonçait que, pour la troisième fois, mes fonctions m'étaient enlevées.

Or, de deux choses l'une: ou M. le préfet du Nord avait ma révocation, ou il n'en avait pas été instruit.